

## Canadair Limitée—Loi

Maintenant, ça ne me surprend pas que le NPD prenne cette attitude parce que je me reporterai à des remarques qui ont été faites ici à la Chambre il n'y a pas tellement longtemps, en fait le 8 décembre il y a trois jours... Si on se reporte à la page 1886 du journal des *Débats*, on se rendra compte qu'à ce moment-là un député du NPD, le député de Regina-Ouest (M. Benjamin) avait la parole, il parlait sur la loi ayant trait à la Canadair, et je vais vous dire ce que les NPD, en particulier le député de Regina-Ouest, pensent de la Bombardier. Il relate dans son discours une visite qu'il faisait en Afrique, au Kenya, où on l'invitait à visiter des chemins de fer, et je cite ce que je vois à la page 1866, il se réfère aux locomotives qu'il était en train d'examiner, qui appartenaient au Kenya, et il disait:

Ils possédaient 15 locomotives qui avaient été fabriquées au Canada. Cela a de quoi vous remplir immédiatement de fierté. Toutefois, à ce moment-là, en février 1982, seulement 12 de ces locomotives étaient en service. Elles avaient été achetées de Bombardier 10 années auparavant.

C'est un député canadien qui dit en pleine Chambre que les produits canadiens ne sont pas bons. Après cela, c'est ce même parti qui nous dit qu'il est en faveur de Canadair et de Bombardier. Je continue à citer le député. Je n'invente rien, je lis le compte rendu des *Débats*:

La génératrice...

C'est à la page 1886 des *Débats*; c'est votre ami qui a dit cela.

La génératrice principale de chaque locomotive, fabriquée par la *Canadian General Electric*, ne tournait pas.

Une autre clause sur la gueule à une autre compagnie canadienne: *Canadian General Electric*.

Toutes les soudures autour du réservoir à carburant, qui sert également de marche pied des deux côtés de la locomotive, avaient fendu... Les bogies avaient été fabriqués par *Algoma Steel*.

C'est une autre compagnie à laquelle on veut faire de la publicité négative: les bogies avaient fendu. Finalement, le député de Regina-Ouest était interrompu par le député d'Ottawa—Carleton (M. Turner) qui demande de son siège:

A qui la faute?

Le député de Regina-Ouest renchérit.

Bombardier était le constructeur des locomotives.

C'est cela l'amitié du Nouveau parti démocratique envers les travailleurs québécois. C'est cela l'appui du Nouveau parti démocratique à Bombardier parce que, si on les écoute parler, ils sont supposés être en faveur. Bombardier, c'est une bonne compagnie québécoise, c'est une compagnie qu'il faut encourager. On est content de la voir faire l'acquisition de la Canadair. Eh bien, moi j'appelle cela des sépulcres... des sépulcres blancs. Vous voyez, monsieur le Président, que ça me fait «fourcher la langue» quand je m'emporte, à voir l'hypocrisie que peuvent manifester les députés de cette formation politique à qui je dis: Si vous continuez à fonctionner comme cela...

[Traduction]

**M. Orlikow:** Qu'est-ce qui ne va pas? Vous inquiétez-vous de ce que 32 p. 100 nous appuient? C'est votre problème.

**M. Guilbault (Saint-Jacques):** Non, je ne m'en inquiète pas, car les résultats du sondage Gallup publiés ce matin indiquent que vous avez perdu quatre points, mon ami. Voilà ce que nous avons appris aujourd'hui. A combattre ainsi Bombardier, à retarder l'adoption de ce projet de loi, à compromettre des emplois à Montréal, mes amis néo-démocrates ne vont pas

s'attirer beaucoup de votes au Québec lors des prochaines élections.

• (1250)

**M. Orlikow:** C'est la seule raison de votre présence ici.

**M. Guilbault (Saint-Jacques):** Si je commente le puissant discours de mon ami, le député de Regina-Ouest (M. Benjamin), c'est que Bombardier a présenté une soumission pour un important contrat de 300 locomotives en Inde. Peut-on croire que pareil discours va aider Bombardier à vendre ses locomotives en Inde? En retardant l'adoption de ce projet de loi de même qu'en parlant en très mauvais termes de la compétence de Bombardier dans le domaine de la construction de locomotives, les néo-démocrates vont compromettre l'obtention par Bombardier d'un important contrat. Les néo-démocrates devraient avoir honte d'agir ainsi.

Que les néo-démocrates aient des raisons de s'opposer à la privatisation en général, d'accord. C'est leur droit. Mais ce n'est pas le moment d'entraver le débat. Cela risque de compromettre un important marché concernant la vente d'avions que Canadair est en train de négocier avec un pays étranger et qui devrait aboutir à la mi-janvier. Si la propriété de la société n'est pas fixée à ce moment-là, le marché ne sera pas conclu. Ce marché est très important et concerne une nouvelle ligne de produits. Celle-ci pourra démarrer seulement si ce premier contrat est signé.

Je supplie tous les députés d'adopter rapidement ce projet de loi. De ce côté-ci de la Chambre, nous serions d'accord pour nous réunir en comité plénier et l'adopter aujourd'hui même. Ce matin, je me suis entretenu avec les syndicalistes qui travaillent à Canadair. Ils ont envoyé un mémoire ici pour faire valoir leur point de vue. Ils ne jugent pas important de témoigner en personne. Ils jugent que ce qui importe le plus, c'est d'adopter le projet de loi aujourd'hui. C'est ce que je demande à tous les députés à la Chambre de faire. Et je les exhorte à faire adopter ce projet de loi en comité plénier aujourd'hui. Si nous procédons ainsi, j'aimerais que le gouvernement fasse venir le ministre pour que nous puissions lui poser toutes les questions voulues. A cette condition, j'accepterais volontiers d'adopter rapidement le projet de loi sans débat idéologique.

[Français]

Monsieur le Président, je répète mon appel à tous les députés de cette Chambre pour que le projet de loi C-25 concernant la Canadair soit adopté le plus rapidement possible. Je serais prêt à l'adopter ici même en comité plénier si le gouvernement avait l'amabilité de nous amener la ministre responsable de la privatisation pour que nous puissions lui demander de répondre à certaines questions qui concernent, d'une part, la gérance de la Bombardier et, d'autre part, des questions que se posent les employés qui sont représentés par le syndicat des travailleurs de la Canadair.

Monsieur le Président, j'implore mes collègues du Nouveau parti démocratique de ne pas mettre en danger les marchés importants qui sont sur le point d'être conclus ainsi que les emplois qui pourraient être perdus si on prend indûment trop de temps à adopter ce projet de loi.